

Charte des usagers de la demi-pension engagés dans la lutte contre le gaspillage

En tant qu'« éco-citoyen », je m'engage à :



Considérer la valeur du travail de préparation de tout le personnel de restauration et l'engagement de la collectivité territoriale.

- En contrepartie, je me vois servir des aliments frais, variés, provenant le plus possible des circuits courts et de l'agriculture bio.



Être poli, souriant et cordial vis-à-vis du personnel de restauration qui s'est investi dans la préparation des repas.

- En contrepartie, je bénéficie d'un accueil chaleureux, de plats bien présentés et de repas à thème réguliers.



Respecter les aliments et l'eau : je ne joue donc pas avec la nourriture, je ne gaspille pas et je ne sals pas les locaux.

- En contrepartie, je profite d'une salle de restauration propre, agréable, claire et bien décorée.



Ne pas avoir les yeux plus gros que le ventre : je ne prends que ce qui correspond à ma faim (y compris le pain).

- En contrepartie, je peux demander à être resservi en fin de service si je le souhaite.



Goûter de tout, même si je ne connais pas.

- En contrepartie, je peux alors demander à n'être servi qu'en toute petite quantité.



Finis ton assiette, pense à la planète !



Signature de l'utilisateur:

Signature du responsable légal
si l'utilisateur est mineur: